



REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

Le règlement intérieur s'adresse aux joueurs aux éducateurs, aux entraîneurs et aux accompagnateurs.

- + Le matériel, les locaux (salles, vestiaires...) sont indispensables à la pratique du handball. Chacun s'engage à les respecter à domicile comme à l'extérieur.
- + Les adversaires, les arbitres, les coéquipiers, les coachs sont respectables et respectés. Nous sommes tous humains, bénévoles pour la majorité donc avons tous droit à l'erreur. L'image du club passe par notre comportement à tous, sur les terrains comme dans les tribunes. Je m'engage donc à avoir un comportement positif et fair-play.
- + Les horaires d'entraînements sont fixés en début de saison par le club. **La responsabilité du club est engagée qu'à partir du moment où le responsable du club accueille l'enfant. Les familles doivent donc s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser l'enfant.**
- + Les joueurs et joueuses des catégories (moins de 13, moins de 15, moins de 18 et séniors) doivent avoir leur propre ballon pour les entraînements et les matchs
- + La présence aux entraînements et aux matchs est obligatoire. Cependant, en cas d'absence, les joueurs doivent avertir leur entraîneur pour les entraînements et leur dirigeant pour les matchs.
- + Les parents des joueurs mineurs doivent assurer à tour de rôle les déplacements en fonction d'un planning établi par le responsable d'équipe. En cas d'impossibilité, ils s'arrangent avec une autre famille. Chaque joueur ou parent de joueur est sollicité pour le lavage des maillots à tour de rôle.
- + Les joueurs sont sollicités selon un planning établis pour assister les responsables d'équipes (table de marque, arbitrage, mise en place de la salle (bancs, eau...)). En cas d'indisponibilité la personne s'arrange avec quelqu'un d'autre pour se faire remplacer.
- + Tout licencié sanctionné par les instances disciplinaires de la FFHB devra acquitter l'éventuelle amende accompagnant la sanction sportive.

+ Tout licencié doit assister à l'Assemblée Générale du club

Se licencier au RHUYS HANDBALL, c'est accepter de respecter ce règlement.

Partie à conserver



Je soussigné.....

Reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter et/ou à le faire respecter par mon enfantdurant toute la saison.

Agissant en qualité de responsable légal, autorise les dirigeants du HBC Rhuys à prendre toutes dispositions s'imposant en cas d'accident survenant à mon enfant, et autorise mon fils ou ma fille à être véhiculé dans la voiture d'une personne désignée pour le transport.

RAYER LA MENTION INUTILE

- J'autorise fils, ma fille à quitter la salle de sport non accompagné.**
- Je n'autorise pas mon fils, ma fille à quitter la salle de sport non accompagné.**

J'atteste être informé que le RHUYS HANDBALL dont je relève peut être amené, dans le strict cadre de la promotion et du développement du hand-ball, à utiliser des photographies* prises à l'occasion de manifestations organisées par l'association (présentant plus de 3 licenciés identifiables).

*Dans les journaux, sur le site officiel du club, sur les réseaux sociaux du type Facebook, etc.....

Si je ne souhaite pas que mon image ou celle de mon fils ou de ma fille soit utilisée dans le cadre précis ci-dessus, je coche cette case

A.....Le.....

Signature des Parents si le licencié est mineur:

Signature du licencié :